

## QUE FAIT L'ASSISTANT DENTAIRE ?

Binôme du chirurgien-dentiste et du médecin stomatologiste, l'assistant dentaire exerce une **profession polyvalente et enrichissante**, accessible aux hommes comme aux femmes et dédiée à l'assistantat aux soins dentaires,

### 1. Nature du métier

#### ➤ Un assistant technique à l'écoute

Il prépare l'ensemble des instruments nécessaires aux aides et odontologie. L'hygiène est sa priorité : sans relâche, il désinfecte, nettoie, stérilise et range le matériel utilisé pour les soins. L'entretien du mobilier dentaire lui incombe également.

Une certaine complicité est nécessaire entre le chirurgien-dentiste, le médecin stomatologiste et son assistant.

#### ➤ Un communicant relationnel

L'assistant rassure les patients et les sensibilise en matière d'hygiène bucco-dentaire. Il existe une forte complémentarité entre les parties relationnelle et technique du métier.

#### ➤ Un agent administratif

L'assistant dentaire remplit des missions administratives : répondre au téléphone, prendre les rendez-vous, tenir à jour les dossiers médicaux, établir sous dictée du chirurgien-dentiste des devis de prothèse, assurer la liaison avec les organismes sociaux, encaisser les paiements, gérer les stocks et les commandes, prendre en charge les feuilles de soin des frais de santé, suivre les remboursements. Il gère également les relations avec le prothésiste dentaire et les fournisseurs.

### 2. Obligations liées au métier

#### ☐ Attestation d'immunisation et de vaccinations obligatoires

#### ☐ Secret professionnel

### 3. Compétences à acquérir

#### ➤ Une forte composante technique

Les gestes professionnels nécessaires aux actes de soins évoluant sans cesse, ils doivent faire l'objet d'une actualisation régulière. Il faut donc être curieux, tout en faisant preuve de **rigueur, de précision et d'habileté manuelle.**

#### ➤ Un cadre administratif

Suivi des fichiers patients, dialogue avec les partenaires et fournisseurs constituent la partie administrative du travail d'assistant dentaire. La maîtrise des outils informatiques et de logiciels dentaires spécifiques est incontournable.

### ➤ Un métier de contact

Pour former un tandem efficace avec le chirurgien-dentiste, il faut aimer le travail en équipe et avoir un bon relationnel. Cette qualité d'écoute facilite également la relation avec le patient, qu'il convient de rassurer par une attitude calme.

## 4. Lieux d'activité

### ➤ En cabinet libéral, en centre de santé ou en centre mutualiste

L'amplitude de travail peut parfois être grande : tôt le matin, tard le soir, à l'heure du déjeuner ou le samedi.

**L'amplitude légale d'une journée de travail peut être de 10h, avec une pause de déjeuner.**

### ➤ Pas de temps morts

Toujours en mouvement, alternativement assis et/ou debout, faisant face à de multiples interlocuteurs et à des tâches très diversifiées, l'assistant dentaire doit se montrer réactif et dynamique.

## 5. Statut : salarié à part entière

Le salaire du stagiaire est exprimé en **pourcentage du SMIC** (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance) et en fonction de l'âge.

Au **1<sup>er</sup> novembre 2024**, le SMIC horaire brut s'élève à **11,88 €**. Ainsi, le SMIC mensuel brut est de **1 801,80 €**, ce qui correspond au montant du salaire de **l'apprenant de plus de 25 ans**.

### Contrat d'apprentissage :

Salaire de l'apprenti	18 – 20 ans	21 – 25 ans	26 ans et +
<b>1<sup>ère</sup> année (35h)</b>	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
<b>2<sup>ème</sup> année (35h)</b>	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC

## 6. Accès au métier

Pour justifier du statut d'assistant dentaire, il faut obtenir le **Titre** du même nom qui se prépare **uniquement en alternance : entreprise/école**.

Les **prérequis** sont les suivants: **être âgé de 18 ans révolus pour l'entrée en formation** et justifier d'un **diplôme de niveau 3 minimum**.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38144/>

La formation d'assistant dentaire est d'une durée de 18 mois et se déroule dans un centre de formation habilité par la CPNE-FP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) des cabinets dentaires libéraux.

**La CNQAOS est habilitée à dispenser cette formation.**

## **7. Intégrer le marché du travail après l'obtention du Titre d'assistant dentaire (code NSF 331 Santé, code RNCP 38144)**

### **➤ Des emplois stables**

Un assistant dentaire travaille au sein du même cabinet entre 10 et 14 ans, en moyenne. Les postes à pourvoir sont répartis sur l'ensemble du territoire. Les chirurgiens-dentistes et les médecins stomatologistes sont nombreux à rechercher ces assistants.

### **➤ Reconversion professionnelle**

L'assistant dentaire peut se réorienter vers des **activités commerciales** pour le compte de laboratoires ou de fournisseurs en matériel dentaire.

**Des métiers proches sont accessibles**, à condition de mettre à niveau ses compétences : l'Afpa (Association pour la formation professionnelle des adultes) délivre, par exemple, un titre de secrétaire ou d'assistant médico-social.

Les poursuites d'études sont envisageables, le Titre d'assistant dentaire étant inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

### **➤ La formation professionnelle continue**

- En sa qualité de professionnel de santé, l'Assistant dentaire est tenu de mettre à jour régulièrement ses connaissances: AFGSU2 (tous les 4 ans), Gestion du risque infectieux (tous les 5 ans),
- L'Assistant dentaire a également la possibilité d'élargir son champ de compétences en acquérant des mentions complémentaires en Orthopédie dento-faciale, en administratif et en parodontologie-implantologie,
- Enfin, l'Assistant dentaire peut enrichir sa pratique quotidienne par des stages courts (Organisation au sein du cabinet dentaire, éducation à l'hygiène bucco-dentaire...).

\*\*\*